



BUDGET 2025

Entre ambitions et précautions

De cycle budgétaire en cycle budgétaire, la Ville de Gradignan démontre sa capacité à s'adapter à un contexte économique et à des enjeux complexes, qu'ils soient nationaux ou internationaux. En 2025, de nouveau, le budget a nécessité des choix ambitieux et précautionneux. Il vise à encadrer et à optimiser les dépenses de fonctionnement, afin de dégager des marges de manœuvre en termes d'investissements, et de maintenir une qualité de services aux habitants à tous les âges de la vie.

Face aux incertitudes qui pèsent aujourd'hui sur les finances des collectivités locales, la Ville maintient son cap et sa trajectoire, tant sur les chantiers d'envergure que sur les opérations de proximité et du quotidien. Espaces publics et cadre de vie, social, développement durable, tranquillité publique et sécurité, culture, sport..., la Ville reste dynamique et continue ses investissements dans tous ces secteurs.

➔ [En savoir plus sur gradignan.fr](https://www.gradignan.fr)

BUDGET GLOBAL

46,5 M€

AUGMENTATION
DU TAUX DE
FISCALITÉ LOCALE



0%

5 PROJETS EMBLÉMATIQUES

1

ÉCOLE DU CENTRE / SAINT-EXUPÉRY

Les élèves, enseignants et le personnel municipal intégreront l'établissement au second semestre. Il s'agit du premier bâtiment de la ZAC Cœur(s) de Gradignan à voir le jour.



© Mathieu Laporte Architecture

2

VOIE VERTE DU SOLARIUM

Les travaux d'aménagement ont été lancés. Ils ont vocation à sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes en créant une voie séparée de la circulation.



ÉQUIPEMENTS & ESPACES PUBLICS

- Enfouissement du réseau d'électrification et prolongement de la voie cyclable et piétonne (route de Canéjan)
- Remplacement des toilettes publiques de la place B. Roumégoux
- Travaux d'étanchéité de toitures à la Tannerie, à l'école maternelle Les Tourelles, au Château du Prieuré de Cayac, à l'école Le Pin Franc
- Rénovation du mobilier urbain (bancs, potelets, etc.)
- Acquisition de terrain en vue de l'extension du cimetière du Plantey
- Remise en état de cheminements dans les parcs
- Installation et réhabilitation de jeux pour enfants
- Aménagement d'un square entre les allées Gaston Rodrigues et le collège Monjous

PATRIMOINE & CULTURE

- Remise en état du Monument aux Morts après dégradations
- Refonte du site Internet de Lire en Poche pour les 20 ans de l'événement
- Réhabilitation du clocher de l'église Saint-Pierre
- Rénovation du chauffage et achat de matériel informatique destiné au public à la médiathèque Jean Vautrin
- Acquisition d'instruments de musique
- Restauration d'œuvres d'art (tableaux)

LES OPÉRATIONS DE PROXIMITÉ

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE & SÉCURITÉ

- Renforcement de la vidéoprotection
- Renforcement de l'effectif de la Police municipale pour élargir les plages de présence sur le terrain
- Acquisition de matériel pour la Police municipale
- Acquisition et/ou remplacement de défibrillateurs

SPORT

- Travaux de toiture aux gymnases Pierre Toupiac et Jehan Buhau
- Réparation du mur de Pelote basque - Mandavit
- Réfection des sols souples dans les salles de sport
- Renouvellement du matériel d'entretien pour les terrains extérieurs
- Travaux de conformité électrique au club de tennis

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Remplacement des buis malades au site de Cayac
- Fin des aménagements paysagers autour de l'étang de Lange
- Plantations d'arbres
- Travaux d'isolation thermique par l'extérieur à l'école élémentaire Saint-Géry
- Poursuite du passage en Led dans les bâtiments communaux (Centre communal de l'enfance, EPAJG Malartic, école du Pin-Franc, cuisines centrales) et sur la voie publique
- Extension des parcs publics et des massifs forestiers
- Poursuite des acquisitions des berges et des affluents de l'Eau Bourde

3

TERRAIN DE FOOT SYNTHÉTIQUE

Un terrain synthétique de football, permettant de jouer par tous les temps et toutes les saisons, va enrichir cette année les installations sportives de Mandavit. La livraison est prévue cet automne.



4

LA POTERIE

Dans la continuité de la première phase de restauration du site historique, désormais terminée, les études préalables aux aménagements extérieurs et à la réfection du four intérieur vont être lancées.



5

CLOS DU VIVIER

Les études concernant la réhabilitation énergétique du centre de loisirs et sa mutualisation avec le futur Groupe scolaire du Sud sont lancées. Ouverture prévue à l'horizon 2027/2028.



3 QUESTIONS À

Fabien LECUYER

Adjoint délégué "Finances - Marchés publics"

Comment évolue la situation financière globale de la commune ?

La situation est saine mais nécessite de la vigilance car nous dépendons d'un contexte d'instabilité économique nationale et internationale. Nous continuons néanmoins, en optimisant nos ressources, à mener de front le financement de nos projets et événements structurants et la poursuite d'une qualité de service public sans dégradation à la hauteur des attentes des Gradignonais.

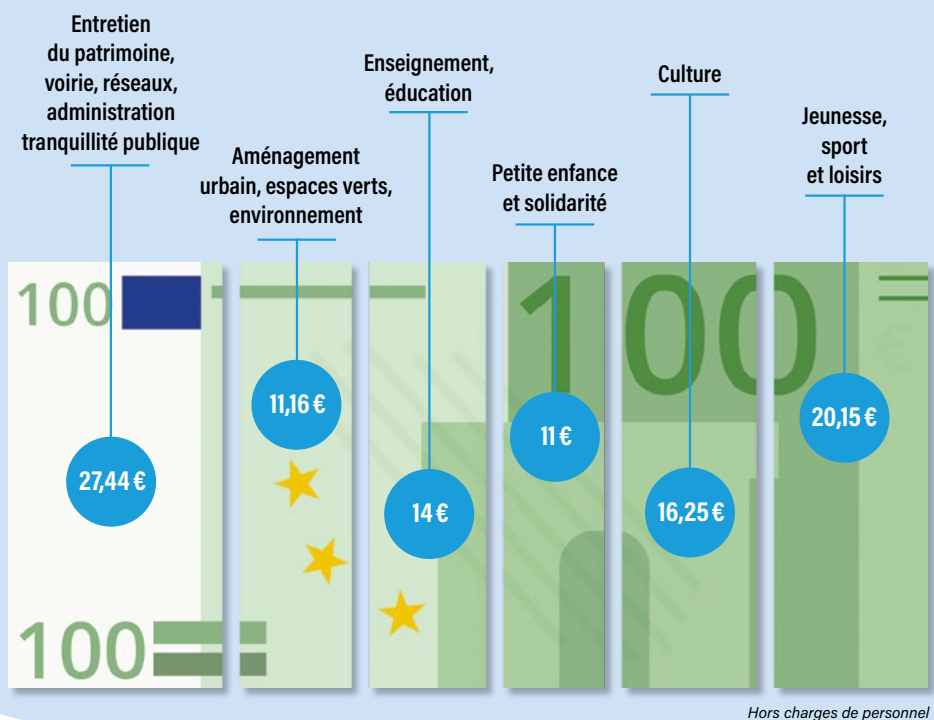
Quelle est l'incidence des décisions de l'État sur le budget d'une commune comme Gradignan ?

La hausse des cotisations « CNRACL » (retraite) et « URSSAF » décidée par l'État par décret, la contribution du bloc communal au redressement des comptes publics et la baisse de l'enveloppe du Fonds vert et du fond de compensation de la TVA compliquent sérieusement la situation et nous obligent à faire preuve d'imagination et d'anticipation.

Quelle sera l'évolution de la fiscalité locale pour 2025 ?

L'État a choisi de revaloriser les bases d'imposition de 1,7 % pour 2025. Cette recette supplémentaire suffira à compenser les augmentations de nos charges et ainsi à équilibrer notre budget. Soucieux de la situation des ménages, nous n'augmenterons donc pas la part communale de la fiscalité. C'est une satisfaction qui récompense nos efforts de gestion.

POUR 100€ DÉPENSÉS AU SERVICE DU PUBLIC



ENDETTEMENT PAR HABITANT

-12%

L'encours de la dette par habitant continue de diminuer en 2025. Il représente 723,35 euros*, soit 12% de moins que l'an passé. La capacité d'investissement de la Ville dans les années à venir sera ainsi renforcée.

*Dans les villes de la même strate, il représentait en 2020 1 018 euros par habitant et 1 025 euros par habitant en Nouvelle-Aquitaine (source DGFIP).

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AU CCAS

1.5 M€

Le montant de la subvention versée par la Ville au Centre communal d'action sociale (CCAS) et aux associations gradignanaises s'élève en 2025 à 1,5 million d'euros. La commune maintient son niveau de subventions aux associations, contrairement à d'autres collectivités qui les ont réduites forfaitairement de près de 5%.